

E-Journal KINSHASA

Ce journal est disponible et à
l'œil sur notre site
www.e-journal.info

3
ans

HEBDOMADAIRE | 4^{ÈME} ANNÉE | MARS 2023 | NOUVELLE SÉRIE N°200

Vous sommes très présents sur les réseaux sociaux

ÉDITO

VOICI NOTRE 200^{ÈME} ÉDITION

Vous avez dit protection de la forêt. Le président français Emmanuel Macron est en tournée de 4 jours dans 4 pays dont 3 de l'Afrique centrale le Gabon, les deux Congo et l'Angola.

Son voyage a démarré par le Gabon où il a avec d'autres chefs de l'Etat de la sous-région participé à la conférence sur la protection de la forêt du bassin du Congo.

Après l'Angola et Congo Brazzaville, il va terminer sa visite par le Congo Kinshasa où il n'est pas le bienvenu.

Depuis l'annonce de sa venue, la population congolaise de la diaspora et de Kinshasa organisent des manifestations de rue.

Dans cette livraison, nous publions notre 200^{ème} édition, nous en parlons à la page 19. Dans notre rubrique santé, nous avons saisi occasion du mois de la femme pour leur entretenir sur le cancer du col de l'utérus que la plupart des femmes ignorent.

Dans libre opinion Socrate Lokondo évoque les multiples voyages du président qui selon lui apporte rien au pays. Dans sa chronique littéraire, prof Yoka revient sur l'assassinat d'un bébé par un chien de compagnie.

Dans la rubrique communication, nous vous proposons le discours d'échanges de voeux de la CNSS dans lequel le tout nouveau DG, ex DGA de la même institution, donc fils maison annonce des programmes ambitieux.

Evidement, nous poursuivons nos publications sur les 100 ans de la ville de Kinshasa qui arrivent à grand pas. Toujours dans cette édition, nous vous informons sur le transport en commun de Léopoldville à Kinshasa et enfin nous fêtons les 45 ans de Viva la Musica et rendons hommage à Aimé kiwakana, ancien sociétaire de TP OK jazz et Gérard Madiata, le plus grand chanteur de variétés.

HC EALE IKABE Jean-Pierre

MONDE

FRANCE - AFRIQUE

QUE VA FAIRE EMMANUEL MACRON EN AFRIQUE CENTRALE PENDANT SON VOYAGE DE QUATRE JOURS ?



Page 5

NATION

AGRESSION RWANDAISE

MARTIN FAYULU FUSTIGE L'INCAPACITÉ DU RÉGIME DE KINSHASA

Page 3



CNSS

LE DG CHARLES MUDIAY APPELLE LE PERSONNEL À PLUS DU PROFESSIONNALISME POUR RELEVER LE DÉFI

Page 8



SONAS

LE DG KABONGO MOBA LANCE LE SYSTÈME NATIONAL D'ÉMISSION DES CERTIFICATS D'ASSURANCE

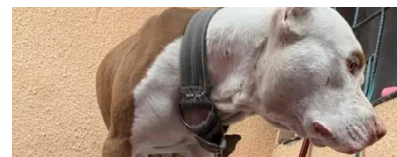
Page 4

TÉMOIGNAGE

(SUR UNE HISTOIRE VRAIE)

LE CHIEN CANNIBALE DE NDJILI

Page 14



E-Journal
KINSHASA

sur les réseaux sociaux chaque
Week-end et disponible sur le site
www.e-journal.info

ONE FOREST SUMMIT

SAMA LUKONDE INSISTE SUR L'URGENCE DE METTRE LA LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ AU COEUR DE LA PROTECTION DES FORÊTS

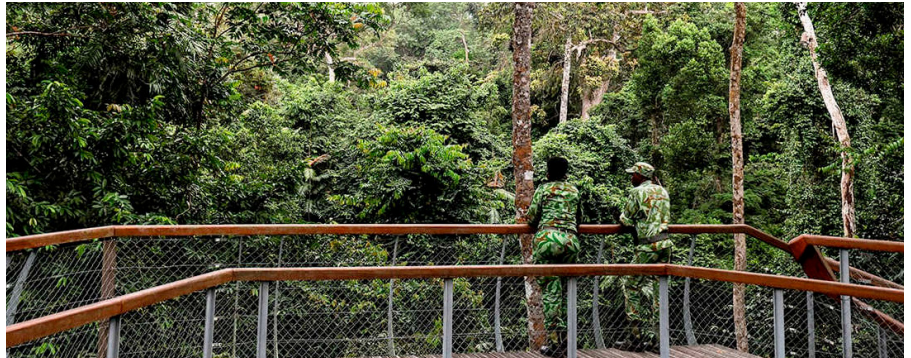
Le Premier ministre de la RDC, Jean-Michel Sama Lukonde a plaidé ce jeudi 2 mars à Libreville (Gabon) pour que la lutte contre l'insécurité soit placée au cœur des stratégies de la protection des forêts tropicales primaires. Il a fait ce plaidoyer dans le cadre d'un panel organisé par le One Forest Summit devant les présidents Macron, Bongo, Sassou et ses homologues des pays du bassin du Congo. Il a insisté sur l'urgence de mettre la lutte contre l'insécurité au cœur de la protection des forêts et a donné l'exemple du parc des Virunga.

« Depuis la résurgence du M23 en octobre 2021, le parc avait indiqué que ses activités étaient en danger dans la partie frontalière avec le Rwanda et la RDC où se trouvent les gorilles de montagne. Depuis l'expansion de la rébellion, une grande partie du parc dans le territoire de Rutshuru est sous occupation de la rébellion empêchant ainsi le déroulement des activités y compris le tourisme », a-t-il dit.

Cette insécurité à l'est de la RDC menace la situation des gorilles de montagne du secteur Mikenko et suite aux hostilités entre les FARDC et les groupes rebelles, l'accès des zones où vivent ces primates est devenu difficile ainsi que le suivi pour leur administrer des soins.

« Je vais encourager les efforts fournis par rapport au processus engagé par rapport à l'Est de la RDC, dans ce problème que nous avons avec le Rwanda. Ces efforts doivent être mis pour qu'il y ait la paix dans tous les espaces. Dans ces espaces protégés, dès qu'il y a l'insécurité, il y a du braconnage et il y a de la perte », a dit le Premier ministre congolais », a-t-il dit en substance.

« C'est ma contribution en invitant à cette humilité d'apprendre des autres, mais aussi cette solidarité à avoir du point de vue mondial. Il faut répondre ensemble et parler tous les



jours de cette question. C'est de là que viendront des solutions tant du point de vue de la protection durable de nos forêts que des compensations qui sont recherchées, tout comme des financements innovants qui pourront répondre à cette question de compensation », a-t-il ajouté.

One forest summit

Un sommet pour faire progresser notre ambition collective en matière de préservation et de gestion durable des forêts tropicales.

Les forêts tropicales rendent un service inestimable aux populations locales et à l'humanité en offrant de nombreuses ressources mais aussi en piégeant le carbone et en abritant des hotspots de biodiversité.

Ce sommet sera l'opportunité de faire progresser et renouveler notre ambition collective concernant la préservation et la gestion durable des forêts, qui sont essentielles pour relever les défis mondiaux interdépendants, au premier plan desquels le changement climatique et la perte de biodiversité. La promotion d'une solidarité Nord-Sud, centrale pour la protection de ces réserves vitales, sera également un élément clé.

S'appuyant sur l'expérience des précédents sommets One Planet, ce sommet réunira des chefs d'États et de gouvernements, des dirigeants d'organisations internationales, des institutions financières, des représentants du secteur privé, des ONG internationales, des think tanks et des

centres de recherche, des organisations de populations autochtones et la société civile.

Le One Forest Summit se donne pour objectif de déboucher sur de nouveaux engagements et des initiatives concrètes sur :

La progression des connaissances et la promotion de la coopération scientifique sur les écosystèmes forestiers

La promotion de chaînes de valeur durable dans le secteur forestier

Le développement de sources de financement innovantes notamment en explorant les solutions de conservation de la biodiversité fondées sur le marché.

Le premier jour du sommet, le 1er mars, réunira des membres de gouvernements et de la société civile ainsi que des experts afin d'avancer sur l'ambition portée par les trois principaux axes du One Forest Summit. Les participants auront l'opportunité de prendre part à des événements ministériels et des sides events sur ces trois piliers du Sommet.

La seconde journée, le 2 mars, sera consacrée à la séquence de haut niveau du One Forest Summit, réunissant les chefs d'Etats et de gouvernements sur le sujet du bassin du Congo et des défis communs rencontrés par les bassins forestiers tropicaux africain, amazonien et asiatique.

AGRESSION RWANDAISE

MARTIN FAYULU FUSTIGE L'INCAPACITÉ DU RÉGIME DE KINSHASA



Face à la presse le jeudi 2 mars 2023, le président du parti Engagement pour la citoyenneté et la démocratie, EciDé, Martin Fayulu a une fois de plus accusé le président Félix Tshisekedi d'avoir mis la RDC dans une situation extrêmement difficile suite à l'incapacité du pouvoir de Kinshasa de fermer les frontières de la RDC avec le Rwanda, de rompre les relations diplomatiques avec ce pays agresseur ainsi que de doter les FARDC des moyens nécessaires pour défendre l'intégrité du territoire congolais.

C'est pour la énième fois que Martin Fayulu impute l'enlèvement sécuritaire de l'est de la RDC au Président Félix Tshisekedi. Car selon lui, ce chaos résulte du deal passé entre Kagame et Tshisekedi. « Tshisekedi, ne bénéficiant d'aucune légitimité, ne pouvait que faire totalement allégeance à M. Kagame, à qui il a tout donné, y compris l'adhésion cavalière de la RDC dans la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) », a-t-il dit.

Et de rajouter : « Il ne serait donc pas exagéré de dire que, par cynisme politique, les deux partenaires jouent une comédie sur les dos des peuples Congolais et Rwandais ».

Il en a profité pour fustiger l'état de siège instauré depuis Mai 2021 par les autorités congolaises dans les provinces de l'Ituru et du Nord-Kivu avec notamment une administration militaire. Martin Fayulu est revenu une fois de plus sur l'incapacité manifeste du pouvoir en place d'assurer le fonctionnement régulier des institutions et de défendre l'intégrité du territoire national, en dépit des 22 mois de prorogation d'un état de siège qu'il qualifie d'inutile.

Sur l'impact de la crise sécuritaire au processus électoral en cours, Martin Fayulu a indiqué que cette crise sécuritaire ne doit pas servir de prétexte pour reporter les élections. « Il ne peut donc se prévaloir de sa propre turpitude aux fins de justifier un glissement de

son pouvoir défaillant », a-t-il prévenu.

Dans le même allant, il a fait savoir l'inefficacité de la présidence occupée par la RDC dans les institutions régionales et continentales telles l'UA, la CEEAC et de la SADC, sans arriver à condamner l'agression rwandaise.

Face à l'occupation des territoires de la RDC et à la quasi indifférence de la communauté internationale, Martin Fayulu fait appel aux Congolais à marcher le 11 mars pour « dénoncer et condamner l'agression dont la RDC est victime ; dénoncer et condamner la complicité et l'incompétence du pouvoir en place dans la conduite de la guerre contre l'agression rwandaise ainsi qu'exiger le retrait immédiat des troupes de l'EAC de la RDC et demander aux Nations unies et à l'Union africaine d'éloigner les éléments des FDLR des territoires congolais».

EJK

Société éditrice : Agence Temps Libre | Fondateur : Jean Pierre Eale Ikabe
Directeur de publication délégué : Herman Bangi Bayo

Ont contribué à cette édition : Jean Pierre Eale Ikabe, Herman Bangi Bayo, Prof Yoka Ilye, Socrate Lokondo, Katsch Katende, Lionel Aimé Mpassi

Montage : Lino Debrazeau

Tél. : 0999947441 / 0997298314 | E-mail : agencetempslibre@gmail.com | Site web : www.e-journal.info
Siège : Avenue du Stade N°1, Quartier Administratif / Territoire de Kasangulu | Dépôt légal : 09629571

SONAS

LE DG KABONGO MOBA LANCE LE SYSTÈME NATIONAL D'ÉMISSION DES CERTIFICATS D'ASSURANCE



Le Directeur Général de la Société Nationale d'assurance, Me Kabongo Moba Clément-Desiré a procédé mercredi 1er mars 2023 au lancement du système national d'émission des certificats d'assurance. La RDC est maintenant dotée d'un système national d'émission des certificats d'assurance. Ladite cérémonie s'est déroulée dans la salle de direction des organisations informatiques et statistiques en présence du directeur général adjoint, Musangu Tambwe ainsi que des quelques agents et cadres de l'entreprise.

Mis en place par l'Autorité de régulation et de contrôle des assurances « ARCA », le lancement de ce système s'inscrit dans la nouvelle dynamique de l'équipe dirigeante de l'entreprise engagée à booster le personnel à être plus productif et

compétitif.

« Cette innovation traduit la volonté de l'« ARCA » de centraliser les impressions des certificats et de le faire de manière numérique à travers son logiciel mis en place », a indiqué le DG de la SONAS.

Et de rajouter : « Ceci nous a tous poussés à rentrer à l'école, à disposer le moyen avec le concours de notre service informatique. On est arrivé aujourd'hui à imprimer notre tout premier certificat électronique, nous pensons que nous serons compétitifs, nous serons avec les autres sur le terrain afin de permettre à l'ARCA de contrôler aussi ce qui se fait ».

Quant à ses démembrements, Me Kabongo a affirmé que toutes dispositions sont prises pour bien mener l'opération à l'instar des agences de la SONAS situées dans

les frontières nationales comme Kasumbalesa, Boma, Matadi, Goma.

Appelant les clients de la SONAS à faire davantage confiance à son entreprise, il a rassuré que concernant les importateurs et autres opérateurs économiques qui opèrent dans ces différents coins de la République, ils peuvent passer dans les agences et auront leurs certificats électroniques des facultés à l'importation.

Selon Me Kabongo Moba, la Sonas est une société qui a la culture des assurances, une société qui connaît les assurances, une société qui regorge en son sein des hommes et des femmes capables dont l'expertise avérée au niveau national et international n'est plus à démontrer. « Tout le monde reconnaît l'expertise des agents et cadres de la Sonas, donc avec cette expertise nous n'avons pas peur de la concurrence. Notre façon de nous organiser sommes partout à travers la République, nous avons de démembrements des agences. Partout où les autres n'existent pas, nous sommes là », a-t-il martelé.

Il en a profité pour rappeler le savoir-faire de son personnel ainsi que leur disponibilité et leur détermination de rendre un service de qualité à ses clients.

Pour répondre au défi de cette nouvelle technologie et mieux maîtriser le système national d'émission des certificats d'assurance, le DG de la SONAS, Me Clément-Désiré Kabongo Moba, avait initié une formation de remise à niveau sur l'assurance des facultés à l'importation une semaine avant le lancement de ce système.

Herman BANGI BAYO

FRANCE - AFRIQUE

QUE VA FAIRE EMMANUEL MACRON EN AFRIQUE CENTRALE PENDANT SON VOYAGE DE QUATRE JOURS ?

Emmanuel Macron s'envole en Afrique centrale pour quatre jours. Il entame une tournée de quatre jours en Afrique centrale. Ce déplacement intervient après l'annonce de sa stratégie africaine pour les quatre ans à venir. Il s'agit du dix-huitième voyage du chef de l'Etat en Afrique depuis 2017.

Emmanuel Macron entame ce mercredi à Libreville une tournée de quatre jours en Afrique centrale, l'occasion d'éprouver la «nouvelle relation» qu'il appelle de ses vœux avec un continent où l'influence de la France ne cesse de reculer. Le chef de l'Etat est attendu en fin d'après-midi dans la capitale gabonaise, première étape d'un périple qui le conduira ensuite en Angola, au Congo et en République démocratique du Congo. Il effectue son dix-huitième déplacement en Afrique depuis le début de son premier quinquennat en 2017.

Emmanuel Macron s'y rend surtout deux jours après avoir exposé depuis Paris sa stratégie africaine pour les quatre ans à venir. Prenant acte d'un ressentiment croissant envers la France, ex-puissance coloniale, Emmanuel Macron a appelé lundi à «bâtir une nouvelle relation, équilibrée, réciproque et responsable» avec l'Afrique. Il a aussi annoncé une réduction de la présence militaire française, concentrée depuis dix ans sur la lutte contre le jihadisme au Sahel, mais devenue l'incarnation de l'héritage colonial aux yeux d'une jeunesse avide de «nouvelle» indépendance.

«L'Afrique n'est pas un pré-carré», a martelé le chef de l'Etat, prônant une «posture de modestie et d'écoute» dans le prolongement de son discours de Ouagadougou en novembre 2017.

La démocratie d'abord

Depuis août 2022, l'armée française a été poussée hors du Mali et du Burkina Faso par les juntes au pouvoir dans ces deux pays. Elle a aussi quitté en décembre la Centrafrique où elle était intervenue pour mettre fin à des violences interethniques. Forte des mercenaires du groupe Wagner et de campagnes de désinformation qui alimentent le sentiment antifrançais sur les réseaux, la Russie dame de plus en plus le pion à Paris dans sa sphère d'influence historique.

Emmanuel Macron entend désormais s'appuyer sur la société civile et les diasporas africaines en France pour tourner la page de la «Françafrique», longtemps faite de liens troubles et de soutien à des potentats locaux. «Notre intérêt, c'est d'abord la démocratie», martèle-t-il, promettant aussi de «défendre les intérêts» économiques français là où nombre de pays, de la Chine à la Turquie, avancent à visage découvert.

L'exercice s'annonce délicat au Gabon où l'opposition l'accuse d'«adouber» à travers sa visite le président Ali Bongo, élu dans des conditions controversées en 2016 et probable candidat à sa réélection cette année. Ce dernier l'accueillera dès mercredi soir à la présidence pour un dîner, suivi d'une séquence jeudi dans le cadre du Sommet One Forest sur la préservation des forêts tropicales. «À tort ou à raison, les Gabonais interpréteront votre arrivée dans leur pays comme l'expression du soutien de la France au régime en place, en vue de favoriser son maintien au pouvoir», ont asséné les principaux leaders de l'opposition gabonaise.

A contrecourant

Emmanuel Macron se défend de toute démarche «politique» et assure que l'unique but de sa visite est le sommet sur les forêts du



bassin du Congo, premier poumon de la planète selon l'Elysée, désormais menacé par la surexploitation agricole. Idem à Luanda où il signera vendredi un partenariat pour développer la filière agricole en Angola, pays pétrolier de premier plan mais où la majeure partie de la population reste plongée dans la pauvreté. Le président angolais Joao Lourenço, réélu en 2022, incarne la continuité du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA), au pouvoir depuis l'indépendance du Portugal en 1975 et longtemps parti unique.

Emmanuel Macron fera ensuite une brève escale à Brazzaville où le président Denis Sassou Nguesso est au pouvoir depuis près de 40 ans, une rencontre qui risque là aussi d'apparaître à contrecourant de son discours de lundi. La République démocratique du Congo, ex-colonie belge mais aussi plus grand pays francophone du monde, lui offrira sans doute une meilleure opportunité pour dérouler sa vision de l'Afrique. Mais là aussi le président Félix Tshisekedi, au pouvoir depuis janvier 2019, se prépare à une échéance électorale cette année et l'opposition ne voit pas d'un bon œil cette visite.

Le président français sera aussi très attendu sur la crise dans l'est du pays, où le Rwanda est accusé de soutenir la rébellion du M23 et où il a tenté, en vain, une médiation.

LaDepeche.fr

LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Le cancer du col de l'utérus est habituellement un carcinome malpighien ; moins souvent, il s'agit d'un adénocarcinome. La cause de la plupart des cancers du col de l'utérus est l'infection par le papillomavirus humain. Les néoplasies cervicales sont souvent asymptomatiques ; le premier symptôme du cancer du col de l'utérus est habituellement un saignement vaginal irrégulier, souvent post-coïtal.

Le diagnostic est fait par le test de Papanicolaou (Pap test) et la biopsie cervicale. La classification par stade est clinique, associée aux résultats de l'imagerie et à l'anatomopathologie lorsqu'ils sont disponibles. Le traitement comprend généralement la résection chirurgicale au stade précoce de la maladie ou une radiothérapie plus une chimiothérapie en cas de maladie plus avancée localement. Si le cancer a largement métastasé, la chimiothérapie est souvent utilisée de manière seule.

Les facteurs de risque associés au cancer du col de l'utérus comprennent

Infection par le papillomavirus humain (HPV)

Néoplasies cervicales intraépithéliales

Augmentation de l'exposition potentielle aux maladies sexuellement transmissibles (p. ex., âge précoce lors de la première activité sexuelle ou du premier accouchement, partenaires sexuels multiples, partenaires sexuels à haut risque)

Antécédents de néoplasie intra-épithéliale ou de cancer malpighien vulvaire ou vaginal

Néoplasie ou cancer anal intra-épithélial

Utilisation des contraceptifs oraux

Le tabagisme



Les déficits immunitaires

Le précurseur du cancer du col de l'utérus est la néoplasie intra-épithéliale cervicale. La grande majorité des cas de dysplasies intraépithéliales cervicales et de cancer invasif du col de l'utérus est causée par une infection persistante par le papillomavirus humain (HPV), transmis principalement par l'activité sexuelle. La plupart (70%) des maladies précancéreuses et invasives peuvent être directement attribuées aux HPV de types 16 ou 18 ; cependant, 99% des prélèvements de cancer du col contiennent de l'ADN d'un génotype de HPV à haut risque.

Environ 80 à 85% des cancers du col sont des carcinomes malpighiens ; la plupart des autres sont des adénocarcinomes. Les sarcomes et les tumeurs neuroendocrines à petites cellules sont extrêmement rares.

Le cancer du col de l'utérus invasif se propage habituellement par envahissement direct des tissus de voisinage ou par dissémination lymphatique aux ganglions pelviens et para-aortiques. La dissémination

hématogène est possible mais rare.

Si le cancer du col de l'utérus se propage aux ganglions lymphatiques pelviens ou para-aortiques, le pronostic est défavorable et l'emplacement et la taille du champ de radiothérapie en sont affectés.

Symptomatologie du cancer du col de l'utérus

Le cancer du col de l'utérus au début peut être asymptomatique. Si des symptômes se produisent, il s'agit généralement d'un saignement vaginal irrégulier, le plus souvent post-coïtal, mais qui peut se produire spontanément entre les règles. Les cancers plus volumineux sont volontiers hémorragiques et peuvent entraîner un écoulement vaginal malodorant ou des douleurs pelviennes. Les cancers plus avancés peuvent entraîner une hydronéphrose obstructive, des douleurs à irradiation postérieure et des œdèmes des jambes dus à une obstruction veineuse ou lymphatique.

L'examen pelvien peut détecter une tumeur cervicale exophytique nécrotique ; cependant, la

plupart des cancers du col de l'utérus ne peuvent être vus sans grossissement.

Diagnostic du cancer du col de l'utérus

Test de Papanicolaou (Pap test) (cytologie cervicale)

Biopsie

Le cancer du col de l'utérus peut être suspecté lors d'un examen gynécologique de routine. Il est évoqué chez la femme qui présente

Lésion cervicale visible

Des saignements vaginaux anormaux

Le cancer du col de l'utérus est habituellement diagnostiqué lorsque la cytologie cervicale et/ou les tests HPV détectent des anomalies. La déclaration des résultats de la cytologie cervicale est standardisée (voir tableau Classification de Bethesda de la cytologie cervicale [1]). Une évaluation plus approfondie par des tests de dépistage ou la colposcopie est indiquée si des cellules atypiques ou cancéreuses sont retrouvées et/ou si le test HPV est positif. La colposcopie (examen du vagin et du col au moyen d'une loupe) permet d'identifier les zones qui nécessitent une biopsie ; un curetage endocervical est également souvent pratiqué. Une biopsie conique (conisation) est nécessaire si le diagnostic est incertain et si une dysplasie intraépithéliale cervicale de haut grade ou un cancer invasif est suspecté ; un cône de tissu est enlevé par une procédure d'excision électrique par anse diathermique, laser ou bistouri (bistouri froid).

Traitement du cancer du col de l'utérus

Chirurgie seule en cas de maladie micro-invasive

La chirurgie ou la radiothérapie curative, en l'absence d'extension aux paramètres ou au-delà

Radiothérapie et chimiothérapie (chimioradiothérapie) s'il existe

une extension aux paramètres ou au-delà

Chimiothérapie pour un cancer métastatique ou une récurrence

Le traitement de cancer du col de l'utérus peut comprendre la chirurgie, la radiothérapie et la chimiothérapie. Si l'hystérectomie radicale est indiquée mais que les patientes ne sont pas des candidates idéales, une chimioradiothérapie est pratiquée et a des résultats oncologiques similaires.

Prévention du cancer du col de l'utérus

Tests de dépistage

Le dépistage systématique du cancer du col de l'utérus détecte efficacement la maladie pré-invasive et au stade précoce et diminue l'incidence et la mortalité du cancer du col de l'utérus.

Deux types de tests de dépistage des anomalies cervicales sont utilisés:

Tests pour les génotypes de HPV à haut risque

Pap test (cytologie cervicale)

Si les tests de Papanicolaou et HPV ne sont pas disponibles (p. ex., dans les pays à ressources limitées), l'inspection visuelle du col après l'application d'acide acétique ou de Lugol est une autre méthode de dépistage.

En 2020, les American Cancer Society guidelines (ACS) a publié de nouvelles lignes directrices pour le dépistage du cancer du col de l'utérus comme suit (1):

Le dépistage doit commencer à 25 ans, plutôt qu'à 21 ans.

Si un test primaire du papillomavirus humain (HPV) est disponible, il doit être débuté à l'âge de 25 ans, plutôt qu'à 30 ans et effectué tous les 5 ans; la cytologie (p. ex., tests de Papanicolaou) n'est pas nécessaire.

Si le test HPV primaire n'est pas disponible, un Pap test associé à

des tests HPV doivent être effectués tous les 5 ans ou un Pap test doit être effectué tous les 3 ans.

Au-delà de 65 ans, les conseils restent les mêmes : les tests sont arrêtés si une série appropriée de tests précédents a été normale au cours des 10 années précédentes ; les tests doivent être poursuivis si les femmes n'ont pas eu de résultats normaux à des tests adéquats ou débutés si elles n'ont pas été dépistées auparavant.

Si les femmes ont subi une hystérectomie pour une maladie autre qu'un cancer et n'ont pas eu de résultats de Pap test anormaux, le dépistage n'est pas indiqué.

Vaccin anti-HPV

Plusieurs vaccins préventifs contre le HPV sont disponibles dans le monde entier :

Un vaccin bivalent qui protège contre les sous-types 16 et 18 (qui causent la plupart des cancers du col de l'utérus)

Un vaccin quadrivalent qui protège contre les sous-types 16 et 18 plus 6 et 11

Un vaccin 9-valent qui protège également contre les mêmes sous-types que le quadrivalent plus les sous-types 31, 33, 45, 52 et 58 (qui sont responsables d'environ 15% des cancers du col de l'utérus)

Les sous-types 6 et 11 sont la cause de > 90% des verrues génitales visibles.

Le vaccin vise à prévenir le cancer du col de l'utérus mais ne le traite pas. Les trois vaccins sont plus efficaces s'ils sont administrés avant la première activité sexuelle et l'exposition potentielle au HPV.

Le vaccin contre le HPV est recommandé à tous, idéalement avant qu'ils ne deviennent sexuellement actifs. La norme en matière de recommandation est la vaccination à partir de 11-12 ans, mais la vaccination peut commencer à 9 ans.

CNSS

LE DG CHARLES MUDIAY APPELLE LE PERSONNEL À PLUS DU PROFESSIONNALISME POUR RELEVER LE DÉFI



Respectant la tradition, le Directeur général de la Caisse nationale de la sécurité sociale, Charles Mudiay Kazadi, a présidé le vendredi 24 février 2023, la cérémonie d'échange de vœux entre le top management (membres du Conseil d'administration, de la Direction générale) et le personnel de la Caisse. Ont également rehaussé de leur présence cette cérémonie le Secrétaire général à la Prévoyance sociale et madame l'Inspecteur général du Travail. Le DG de la CNSS en a profité pour présenter l'état des lieux de son institution dans divers domaines administratif, ressources humaines, finances, immobilier, etc. Il a axé son action autour de la politique du chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo dont le leitmotiv est "Le peuple d'abord.

D'entrée de jeu, il a rendu grâce à Dieu qui a rendu possible ledit événement et des hommages au Président de la République pour le choix opéré à sa modeste personne, au chef du Gouvernement Sama Lukonde pour la matérialisation de la vision du Chef de l'Etat ainsi qu'à la ministre du Travail, madame Claudine Ndusi Ntembe dans l'encadrement des décisions et orientations du Conseil d'administration de la Caisse.

L'occasion pour lui de présenter ses vœux de bonne santé et de

succès à l'ensemble du personnel de la CNSS de Kinshasa et de l'arrière-pays qui contribuent sans relâche et avec abnégation à assurer la pérennité de notre régime général de la sécurité sociale.

Il a réitéré le même vœu à tous les retraités et particulièrement à l'Association des pensionnés et rentiers de la CNSS en sigle, APRC, aux organisations des employeurs et travailleurs ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration et aux commissaires aux comptes de la CNSS avec le souhait de concrétisation de la volonté d'améliorer les conditions de la prise en charge des prestataires sociaux.

En plus de sa vocation celle d'organiser et de gérer le régime général de la sécurité sociale, a-t-il dit, la CNSS doit contribuer à l'épanouissement social des travailleurs congolais soumis à son régime. Cela implique une conjonction des moyens humains, matériels et financiers.

Malgré la contribution de la CNSS à l'atteinte des objectifs de collecte des cotisations et du paiement des prestataires, il reconnaît la lenteur du processus d'assainissement permanent du budget au niveau des centres d'émission et celle de la collecte des données relatives aux encaissements des employeurs ainsi des difficultés pour recouvrer

les cotisations sociales particulièrement auprès des entreprises publiques, des organismes internationaux et des ambassades.

« S'agissant spécialement de la prise en charge à ce jour, la CNSS paie régulièrement les prestations sociales. Environ 65 % des bénéficiaires reçoivent le paiement par voie bancaire malgré quelques difficultés rencontrées par certaines banques commerciales. Pour autant, les difficultés subsistent ; elles concernent particulièrement des prestataires et des familles. Des mesures doivent être prises pour répondre à l'appel lancé par le Président de la République, Chef de l'Etat, son excellence Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo », a-t-il ajouté.

Tout en évoquant l'embellie réalisée par la Caisse, il a également mis l'accent sur les grands enjeux de l'heure notamment la maximisation des recettes en vue de l'amélioration de la prise en charge des prestations, des familles et la réalisation des investissements d'utilité socioéconomique, l'informatisation du régime et de la question de l'approbation par le centre de gestion, la mise en place d'une politique d'investissement des fonds de réserves de la sécurité sociale, l'autopsie des biens immobiliers comprenant les immeubles, les concessions non bâties disséminées à travers le territoire national, la lutte contre la fraude, l'évasion et l'erreur de déclaration, la construction et la réhabilitation des bâtiments administratifs, l'inauguration et la mise en service de l'Hôtel Congo Palace de Kisangani, l'achèvement des travaux du centre orthopédique de Lubumbashi.

En outre, sur la gestion administrative, le DG Charles Mudiay mentionnée la réforme amorcée

qui a un impact non négligeable sur les structures organiques de la CNSS et qui nécessite les actions suivantes : l'informatiser la gestion des ressources humaines, la réflexion d'un nouveau cadre organique et des attributions spécifiques de chaque structure en le conformant aux observations de la mission d'observation de la Confédération interafricaine de la prévoyance sociale et de l'Inspection générale des Finances ainsi qu'une évaluation de la réforme en capitalisant les acquis et en adoptant des ajustements.

Quant à l'amélioration des conditions de travail du personnel de la CNSS, il a fait mention de la

convention collective, fruit de plusieurs mois de négociation avec la délégation syndicale et de la ferme volonté de la Direction générale de donner des réponses aux cas qui s'avèrent fondés.

Prenant en compte le capital humain, il a dit en substance : « Je veillerai afin que chacun soit épanoui et valorisé pour garantir la qualité de vie au travail. Notre but est de disposer d'un personnel performant. Chaque cadre et agent doivent s'efforcer de mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière de gestion des ressources humaines, matérielles, financières et techniques dont dispose la CNSS ».

En vue de rayonner la CNSS à l'échelle régionale et internationale, il a fustigé le tribalisme, le favoritisme, la discrimination, la corruption, la fraude, la malversation financière, la brimade et a promis d'y veiller personnellement en appliquant des sanctions exemplaires soient à tous les réfractaires.

Il en a appelé à plus d'effort suite à la reconduction du mandat de la CNSS pour un nouveau triennium 2023-2025 ainsi que l'importance capitale des institutions de sécurité sociale dans la consolidation de la paix et de la démocratie dans les différents Etats de la région.

Herman Bangi Bayo



MESSAGE DE VŒUX DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CNSS, CHARLES MUDIAY

Excellence madame le ministre de l'Emploi, du Travail et la Prévoyance sociale, ici représentée, monsieur le Secrétaire général à la Prévoyance sociale, madame l'Inspecteur général du Travail, monsieur le Président du Conseil d'administration de la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS), messieurs les directeurs généraux, monsieur le Directeur général adjoint de la CNSS, messieurs les Commissaires aux comptes, Mesdames et Messieurs les partenaires sociaux, représentant la FEC, l'ANEP, messieurs les représentants de l'Intersyndicat, monsieur le Directeur des Ressources humaines, Mesdames et Messieurs les cadres de directions, messieurs les représentants de l'APRC, de l'ARCADRI, messieurs les membres du bureau du Syndicat national,

Avant toutes choses, permettez que je puisse rendre grâce à Dieu, Maître de temps et de circonstances qui a rendu ce moment possible.

Je tiens à rendre un hommage particulier à son excellence Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République et Chef de l'Etat, pour avoir porté son choix sur ma modeste personne afin de présider à la destinée de la CNSS. Un même hommage à son excellence monsieur le Premier ministre, Jean Michel Sama Lukonde, chef du Gouvernement qui ne ménage aucun effort pour traduire en actes la vision du Président de la République axée sur "Le peuple d'abord".

Je salue l'action que mène son excellence madame Claudine Nduzi Kembe, Ministre de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance sociale dans l'encadrement des décisions et orientations du Conseil d'administration de la Caisse.

Mesdames et messieurs, distin-



gués invités,

La nouvelle année est le moment où tous les êtres humains se rassemblent pour échanger leurs vœux et planifier leur avenir. La CNSS n'échappe pas à cette tradition séculaire. Ce moment de communion entre le top management et l'ensemble du personnel de la CNSS tombe à point nommé. Je profite de cette occasion pour présenter mes vœux de bonne santé et de succès à l'ensemble du personnel de la CNSS ici à Kinshasa et partout en République démocratique du Congo qui contribuent sans relâche et avec abnégation à assurer la pérennité de notre régime général de la sécurité sociale.

Je souhaite que cette année marque un nouveau départ dans la gouvernance de l'administration de la sécurité sociale et aussi de l'épanouissement de chaque cadre et ainsi que de nos familles respectives. Je réitère le même vœu à vous tous retraités et particulièrement à l'Association des pensionnés et rentiers de la CNSS en sigle, APRC, aux organisations des employeurs et travailleurs ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration et aux commissaires aux comptes de la CNSS avec la prière que cette année toutes nos espérances et notre ferme volonté d'améliorer les conditions de la prise en charge des prestataires sociaux.

En ce moment précis, nous avons une pensée pieuse en mémoire de nos retraités et agents qui nous ont quittés l'année passée. Je vous

remercie.

Mesdames et messieurs, distingués invités !

En plus de sa vocation, celle d'organiser et de gérer le régime général de la sécurité sociale tel que défini par la loi N° 16/009 du 15 juillet 2016 fixant les règles relatives au régime général de la sécurité sociale, la CNSS doit contribuer à l'épanouissement social des travailleurs congolais soumis à son régime. Cela implique une conjonction des moyens humains, matériels et financiers. Dès ma prise des fonctions en tant que Directeur général de la CNSS, j'ai lancé un état des lieux enfin de dresser l'autopsie profonde de notre établissement public pour en tirer des forces et des faiblesses et proposer des mesures nécessaires qui soutiennent notre ambition en attendant sa validation par le Conseil d'administration.

Les premières données disponibles montrent sur le plan technique la contribution de la CNSS à l'atteinte des objectifs de collecte des cotisations et du paiement des prestataires. Cependant, il faut reconnaître la lenteur du processus d'assainissement permanent du budget au niveau des centres d'émission et celle de la collecte des données relatives aux encaissements des employeurs.

De même si les chiffres relatifs à la production et aux recettes de l'année dernière ainsi que la situation du guichet unique et de recouvrement des arriérés de cotisation sociale demeurent en hausse, plusieurs difficultés subsistent encore pour recouvrer les cotisations sociales particulièrement auprès des entreprises publiques, des organismes internationaux et des ambassades.

Par ailleurs, le chevauchement des attributions entre la Direction de recouvrement et le Centre de gestion reste une réalité et la

gestion relative à l'implémentation des contrôleurs mérite d'être prise en compte.

S'agissant spécialement de la prise en charge à ce jour, la CNSS paie régulièrement les prestations sociales. Environ 65 % des bénéficiaires reçoivent le paiement par voie bancaire malgré quelques rencontrés par certaines banques commerciales. Pour autant, les difficultés subsistent ; elles concernent particulièrement des prestataires et des familles. Des mesures doivent être prises pour répondre à l'appel lancé par le Président de la République, Chef de l'Etat, son excellence Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui s'inquiète de la situation sociale des Congolais. Tout de suite, je mettrai un accent particulier sur la poursuite de la mise en œuvre de la loi N°19/009 du 15 juillet 2016 fixant les règles relatives au régime général de sécurité sociale.

Mesdames et messieurs, distingués invités !

A ce jour, la CNSS est relativement bien gérée sur le plan financier ; le solde des comptes consolidés affiche un niveau satisfaisant ; les dettes envers les tiers ont été sensiblement réduites ; les réserves et placements de sécurité sociale ont connu une croissance depuis la mise en application de la nouvelle loi en janvier 2019. Toutefois, cette embellie ne doit pas occulter les grands enjeux de l'heure notamment la maximisation des recettes en vue de l'amélioration de la prise en charge des prestations, des familles et la réalisation des investissements d'utilité socio-économique, l'informatisation du régime et de la question de l'approbation par le centre de gestion, la mise en place d'une politique d'investissement des fonds de réserves de la sécurité sociale, l'autopsie des biens immobiliers comprenant les immeubles, les concessions non bâties disséminées à travers le territoire national, la lutte contre la fraude, l'évasion et l'erreur de déclaration, la construction et la

réhabilitation des bâtiments administratifs, l'inauguration et la mise en service de l'Hôtel Congo Palace de Kisangani, l'achèvement des travaux du centre orthopédique de Lubumbashi et j'en passe.

En outre, l'état des lieux de la CNSS a également épinglé les réalités de la gestion administrative, la réforme de 2016 a un impact non négligeable sur les structures organiques de la CNSS. Ce qui nécessite les actions suivantes : informatiser la gestion des ressources humaines afin de l'adapter aux exigences de la réforme, réfléchir à un nouveau cadre organique et aux attributions spécifiques de chaque structure en le conformant aux observations de la mission d'observation de la Confédération interafricaine de la prévoyance sociale et de l'Inspection générale des Finances, faire une évaluation de la réforme. A ce stade donc, plus capitaliser les acquis et prendre les ajustements qui s'imposent.

Mesdames et messieurs les cadres de direction et représentants du bureau du syndicat national !

Il vous souviendra également que la mission récente de la CNSS a été marquée des propositions générales après des mois de négociation avec la délégation syndicale. La CNSS, à ce jour, détient plus ou moins une convention collective, plus généreuse que la précédente. J'ai conscience que les frustrations existent encore par rapport aux propositions. En attendant que la commission ad hoc rende ses conclusions, je voudrais vous rassurer de la ferme volonté de la Direction générale de donner des réponses aux cas qui s'avèrent fondés.

C'est l'occasion de nous engager dans une réflexion profonde sur le fonctionnement de notre établissement public et la prise en compte de son capital humain. Chaque agent de la CNSS est un élément précieux car il possède des connaissances, des aptitudes et un savoir réel. Je veillerai afin que chacun soit épanoui et valo-

risé pour garantir la qualité de vie au travail. Notre but est de disposer d'un personnel performant. Chaque cadre et agent doivent s'efforcer de mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière de gestion des ressources humaines, matérielles, financières et techniques dont dispose la CNSS.

Mesdames et messieurs, distingués invités !

J'aurai à cœur de mettre en place des mesures visant à lutter contre toutes formes d'antivaluers et à promouvoir les valeurs qui caractériseront tout organisme de prévoyance sociale. Pour ce faire, j'interpelle la conscience des responsables des entités opérationnelles de la Caisse, spécialement les hauts cadres.

En effet, nous ne pouvons pas faire rayonner cette institution à l'échelle régionale et internationale en prônant le tribalisme, le favoritisme, la discrimination, la corruption, la fraude, la malversation financière, la brimade auxquels je veillerai personnellement à ce que des sanctions exemplaires soient appliquées à tous les réfractaires car les objectifs de la Direction générale et du Conseil d'administration se sont assignés ne peuvent être réalisés sans un minimum de discipline.

En tant que président et Directeur du Bureau de liaison et de l'Association internationale de la sécurité sociale de l'Afrique centrale, BLASSAC et à la suite de la reconduction du mandat de la CNSS pour un nouveau triennium, nous ne devons de montrer l'exemple. L'honneur fait autant à la CNSS qu'à notre pays d'abriter ce prestigieux bureau, le BLASSAC, nous oblige à redoubler d'effort pour définir et réaliser les objectifs du triennium 2023-2025 en tirant partie du rôle fondamental de la sécurité sociale et de l'importance capitale des institutions de sécurité sociale dans la consolidation de la paix et de la démocratie dans nos Etats respectifs.

Je vous remercie !

VOICI NOTRE 200^E ÉDITION

Vous manquez une édition pas de soucis vous pouvez télécharger sur notre site www.ejournal.info

Vous avez manqué une édition, pas de soucis, vous pouvez télécharger sur notre siteweb : www.e-journal.info

Vous tenez entre vos mains notre 200eme édition dont 181eme de notre lancement jusqu'à l'arrêt durant COVID 19 et 19 éditions depuis notre reprise soit 200 livraisons.

A l'occasion de la livraison de cette 200eme édition, la rédaction de votre journal tient à vous remercier pour votre soutien et surtout votre accompagnement. Nos remerciements s'adressent particulièrement à notre directeur de publication délégué qui se trouve être notre spécialiste maison de la musique congolaise, à Espérant kalonji qui nous amène en prolongation dans tous les stades du monde pour revivre les événements sportifs. Et depuis la reprise, il traite également avec passion l'actualité locale.

Nous ne pouvons pas manquer de dire un grand merci au professeur Yoka qui nous raconte avec une touche particulière les confidences du chauffeur de son excellence ; un clin à l'écrivain sénateur Didier Mumengi pour sa chronique sur l'agriculture ; je n'oublie pas Socrate Wina Lokondo, avec sa tribune écrite dans un français châtié, et enfin à Audifax Mbemba, malgré ses multiples occupations, ne manque pas de nous apporter sa modeste contribution.

Mille mercis à tous. J'allais oublier notre infographiste le Summm Lino Debrazeau qui se bat comme un diable dans un bénetier pour que nous soyons présents chaque week-end au rendez-vous.

Et pour reffermer, je fais un clin d'œil à notre représentant à l'espace Schengen Alain Schwartz, et naturellement à vous car, comme la rumba, ça se danse à deux. Vous et nous sommes ensemble. Demain est un autre jour.



MONSIEUR LE PRÉSIDENT, ÉCOUTEZ LE PEUPLE...

Les Congolais vous prient de revoir votre philosophie sur deux choses :

1. LES VOYAGES

Vos déplacements à l'étranger ont été nombreux depuis 4 ans sans grands gains pour le pays. Les Congolais estiment que certains contacts à l'extérieur peuvent être pris ou certaines négociations être menées par vos ambassadeurs, par votre ministre des Affaires étrangères ou son adjoint, par un sherpa compétent et bénéficiant de votre confiance ou par le ministre ayant dans ses attributions l'objet de la négociation. Leur déplacement ne nécessite pas qu'ils soient accompagnés d'une trentaine de personnes, avec un coût financier élevé comme l'exige un voyage présidentiel. L'ancien président

République cesse d'être monsieur Tout-le-monde. Certaines de vos sorties ne sont pas nécessaires parce ce que, ici aussi, elles ont un coût. Elles exigent, votre sécurité oblige, un cortège de voitures, de chars, de motards ainsi que des cohortes d'agents de sécurité armés jusqu'aux dents qui mettent en joue tout le monde. S'amener avec tous ces engins et des gros bras à des fêtes de mariage et d'anniversaire, non seulement ces déplacements ont également un coût financier, mais aussi votre présence rafle la vedette aux heureux du jour et "coincident" les invités qui ne peuvent pas se déplacer ni s'éclater à leur aise durant la fête, effrayés par les regards circulaires et intimidants de vos gardes du corps. Vos cortèges occasionnent également



très intimes, hors caméras.

Vous voir tout le temps être dans le chic, coupe de champagne en main ou au volant d'un bolide à trois roues est en inadéquation avec la guerre et l'insécurité de tous ordres dans le pays avec leurs lots de misères et de morts.

Ce ne sont pas les costumes qui manquent dans la garde-robe du président ukrainien. Il a tout simplement estimé faire voir à tous, par son habillement en permanent treillis, que son pays est en guerre, qu'il s'en tourmente. D'où la très haute considération que le monde entier lui exprime aujourd'hui.

Wina LOKONDO



chinois Mao Tsétung ne fut jamais sorti de son pays. L'Angolais Edouardo Do Santos voyageait rarement. Plusieurs autres Chefs d'État africains ne sont pas non plus tout le temps dans les airs. Votre déplacement à l'étranger ne devrait s'imposer que pour aller signer un accord profitable au pays préalablement négocié (et abouti) par vos mandatés.

2. LES FÊTES

La fonction de Chef de l'État a ses contraintes, ses avantages et ses inconvénients. Dès son entrée en fonction, le président de la

des embouteillages qui énervent d'autres usagers de la route.

Les Congolais ne se souviennent pas avoir vu les présidents Mobutu, Laurent-Désiré Kabila et Joseph Kabila réhausser régulièrement de leur présence les fêtes de leurs "connaissances". Ils leur faisaient certainement parvenir des cadeaux ou les invitaient à leurs résidences. Vous avez certes aussi droit à des réjouissances, mais qui devraient être rares (vos temps doivent être prioritairement consacrés aux nombreux dossiers de la République) et dans des cadres

Enfant du Congo.

Lis beaucoup et choisissez de bons textes.

Consulte souvent le dictionnaire et relis régulièrement la grammaire et la conjugaison.

Lire tout le temps te rend plus intelligent et améliore ta façon d'écrire et de parler.

"LA JOIE DE LIRE", Asbl.

LE DÉVELOPPEMENT INTELLECTUEL DE LA JEUNESSE EST NOTRE PRIORITÉ

00243-81918195 / 00243-81718172

TÉMOIGNAGE (SUR UNE HISTOIRE VRAIE) LE CHIEN CANNIBALE DE NDJILI



chien est passé devant ma porte en grommelant et en faisant les cent pas, comme une marche de provocation et de protestation. Ma petite fille, habituellement familière et amie du chien, s'est approchée de lui, et a entrepris de le caresser. La réponse de bouledogue a été un grondement lourd de menaces. Je ne reconnaissais plus le chien de papa. Or, l'enfant, amie et copine occasionnelle du chien se rapprochait dangereusement de l'animal. L'animal, le fauve, a soudain sorti ses griffes et ses crocs ; et ses yeux semblaient injectés de sang criminel. J'ai crié, crié. Rappelé le bébé, mon bébé.

... Il avait hurlé toute la nuit, le chien de papa. Il hurlait comme en chaleur, comme de solitude, comme de colère, comme de douleur. Comme de tout ça à la fois. J'ai réveillé mon papa, le vrai propriétaire du bouledogue ; il n'a pas branché et continuait à ronfler comme un torrent ... Je lui ai crié dessus, à mon papa : parce que je n'aime pas les chiens ; surtout pas les bouledogues. Parce que les bouledogues sont affreux et arrogants. Parce que ma bambine de deux ans elle, s'est attachée, contre ma volonté, à l'amitié du quadrupède ; et je n'aime pas ça !



... Le lendemain matin mon papa le propriétaire du chien, s'est mis à nous engueuler ma fille et moi, au lieu d'engueuler son chien braillard et insomniaque. Pis que ça : papa se faisait l'avocat du cabot, me rappelant que le bouledogue, race rare, était à lui seul toute une histoire, tout un patrimoine, un héritage de son ancien patron blanc, rentré depuis lors chez lui en Europe, pour une retraite confortable ; que lui avait pour le chien une affection paternelle. Que, parmi les précautions attentionnées, le Blanc lui avait recommandé des périodes de jeûne pour le chien, afin d'aiguiser

sa fringale, et donc son agressivité sauvage de l'animal contre les voleurs et autres cambrioleurs. Qu'il n'y avait rien à craindre d'un animal domestiqué et familier des siens. J'avais rétorqué que les habitudes alimentaires de ce chien-là n'avaient rien du repas d'un bouledogue ; qu'au contraire, avec la crise, le chien carnivore avait été transformé en herbivore, en insectivore, et même en multivore...

... Et donc le lendemain matin, mon papa le propriétaire a enfin libéré de sa cage son chien affamé. Le

Trop tard. Le fauve s'était jeté sur le bébé et le dévorait à pleins crocs avec une sauvagerie macabre. J'ai appelé au secours, au secours. Le bouledogue cannibale, la gueule en bave épaisse et sanguinolente déchirait sa proie avec rage. Le propriétaire, mon papa, est sorti en trombe armé d'une machette, avec des ordres-chocs : « ici-couché-ici-sale- cabot -sale -cadeau -de sale-Blanc-couché ! Mais son chien menaçant, a fait face au propriétaire avec effronterie ; il a montré ses crocs et ses griffes dressés ! Waouh -Waouh !

... Ma fille et son grand -papa, le propriétaire du bouledogue, avaient cru civiliser et chasser le naturel de l'animal ; ce naturel de sauvage nous est revenu au galop comme un boomerang explosif.

... Entre deux sanglots de deuil de ma bambine d'ange, j'ai cru comprendre que les jeunes du quartier avaient procédé à la vendetta : ils ont rattrapé le chien fou, l'ont massacré et l'ont ensuite dévoré cru. Mon papa, le propriétaire du chien assassin est inconsolable. Je ne saurais jamais pour qui et pourquoi...

Prof. YOKA Lye

TRANSPORT EN COMMUN DE LÉOPOLDVILLE À KINSHASA

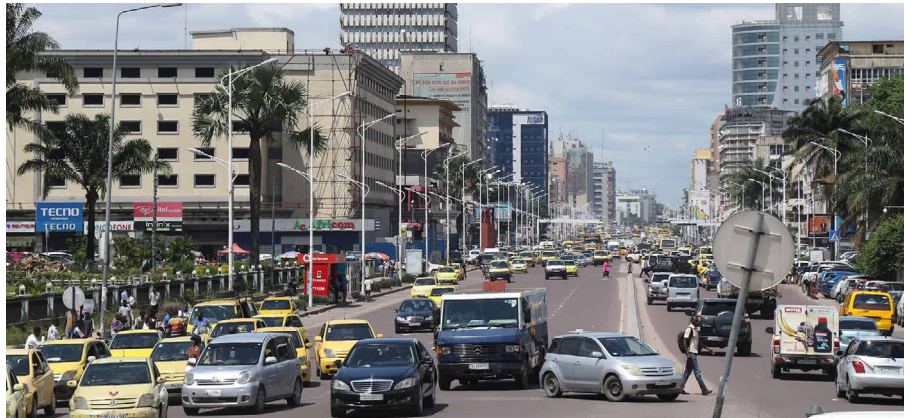
Lorsque Léopoldville fut créé en 1881, le mode habituel de déplacement était la marche à pied. La route des Caravanes qui reliait la capitale à Matadi fut un chemin piétonnier où les marchandises étaient transportées à dos d'homme. L'autre option pour les déplacements était la pirogue. Les pêcheurs s'en servaient pour les besoins de leur travail.

Mais il ne constituait pas un moyen de transport public pour relier les différents villages riverain du fleuve Congo ou de ses affluents. La première voiture à rouler dans les rues de Léopoldville fut une Ford en 1914. Elle fit sensation auprès de la population qui sûrement voyait un véhicule motorisé pour la première fois.

Un autre moyen de transport fut le taxi pousse-pousse. Ce fut un monoplace sans moteur possédant des poignets à l'avant et à l'arrière pour les deux pousseurs. Avec cet engin écologique, les passagers blancs pouvaient se déplacer du port à l'hôtel A.B.C, un cadre huppé de l'époque. Le pousse-pousse connut un franc succès dans les années qui ont suivi la première guerre mondiale. Il fut prohibé puis rétabli pendant la deuxième guerre mondiale pour économiser le carburant, mais ne connut plus le retentissement d'autrefois.

Bicyclettes et bus fula-fula à Léopoldville vers 1951

Sur proposition des entrepreneurs de l'époque, le Comité Urbain donna son aval à la création de la première société de transport en commun. La société ITAC (Industries et Transport Automobiles au Congo) vit le jour en 1928. Mais c'est un service réduit à quelque trois bus seulement. La ville ne compte encore que quelques communes éparpillées dont Kintambo. Les bus relient le port, la gare et Kalina à l'hôtel A.B.C où descendaient les touristes



européens.

Le vélo fut introduit en 1929 alors que Léopoldville était déjà devenu la capitale du Congo belge en remplacement de Boma. Suivirent aussi l'implantation sur place de différentes usines de montage des bécanes. L'engouement porté sur ce mode de déplacement individuel fut tel qu'en 1956, Léopoldville ne comptait pas moins de 50.000 bicyclettes. Des pistes cyclables avaient même été installées dans certains endroits. Mais devenus moyen de déplacement très dangereux, les vélos disparurent quasiment de la circulation dans les années 70. Les premiers taxis kinois sont fournis par Pires et ont commencé à circuler en 1940. Dans la capitale congolaise, les besoins en moyens de transport se faisaient de plus en plus sentir pour le gros de la population. Car il n'existait pas encore à l'époque, des sociétés de transport urbain dont les bus pouvaient permettre aux gens de se déplacer en masse d'un bout à l'autre de la ville.

Devant les difficultés évidentes qui entravaient la mobilité des personnes à travers cette capitale qui ne cessait de s'étendre et qui voyait sa population grossir, Constantin Pipinis, n'avait pas manqué d'imagination. En 1948, cet entrepreneur grec introduisit en effet le premier transport public pour congolais : le fula fula. Ce n'étaient pas des autobus proprement dits mais plutôt des camions convertis avec banquettes le long

des côtés dominés par de grandes ouvertures bâchées.

Cette révolution dans la mobilité des personnes avait été également rendue possible grâce à l'asphaltage de plusieurs artères de la cité indigène par le gouvernement de la ville. Les Léopoldvillois étaient satisfaits de la rapidité avec laquelle ils pouvaient couvrir de longues distances, même s'ils y étaient entassés. Dès lors, devenu pionnier en ce domaine et père du transport en commun kinois, le nom de Pipinis devint aussitôt synonyme de bus ou de tout autre moyen de transport motorisé.

Dans la même année, le ministère des Colonies dépêcha une équipe de consultants à Léopoldville pour évaluer les problèmes de transport dans la capitale du Congo belge. Comme les Congolais qui se rendaient au travail à pied arrivaient souvent très fatigués au service à cause des longues marches faites, une étude de faisabilité fut menée en 1952.

Deux ans plus tard en 1954, la société TCL (Transports en Commun de Léopoldville) fut créée avec 12 gyrobus commandés en Suisse. Avec ses 20 km de longueur, le réseau gyrobus de Léopoldville était le plus long du monde. Mais pour des difficultés de recharge, ces bus électriques disparurent en 1959 au profit des bus diesel. En 1960, TCL comptait quelque 200 autobus avec 18

lignes pour une population estimée à 400.000 âmes. Victime de son succès, le mot gyrobus survécut à la disparition de ces bus électriques car les autobus diesel qui le remplacèrent furent toujours appelés vulgairement "gyrobus " alors qu'ils étaient de marque Brossel. Quant aux taxis-bus, ils firent leur apparition dans les rues de Léopoldville en 1958. La Combi de la marque allemande Volkswagen fut le modèle préféré.

Bus fula-fula

De tous les moyens de transport en commun kinois, le fula-fula fut le plus original. Celui de la première génération introduit par Pipinis avait sur les côtés de très larges ouvertures pour la ventilation et une seule porte en arrière. Par contre, les camions-fourgons de la deuxième génération prirent un nouveau look. Les bâches d'antan avaient disparu et les fenêtres rétrécies étaient grillagées. Les passagers, tels des prisonniers dans une étroite cellule, étaient à la merci des intempéries. En plus, il y avait deux portes placées sur le côté droit qui se fermaient à l'aide d'un simple crochet. Les receveurs portaient d'habitude un sac en bandoulière pour y fourrer l'argent de la recette du jour. Dans cette cabine où en plein soleil régnait une chaleur suffocante, ils vendaient les tickets en se déplaçant de façon acrobatique dans le bus bondé.

Ce moyen de transport atypique fut le symbole même de la ville-province de Kinshasa. Les fula-fula traînaient leur fière silhouette à vive allure dans toutes les grandes avenues de la capitale. Grâce à l'exode rural, la capitale ne cessait de s'agrandir. Dans cette foulée de nouveaux arrivants furent créées des zones annexes et des territoires suburbains qui plus tard devinrent des communes à part entière. Malheureusement, ces nouvelles entités administratives n'étaient pas desservies par les bus de l'OTCZ. Ceux-ci au dépens des zones périphériques, ne circulaient que dans les municipalités où les avenues étaient bitumées.

Pour les particuliers et les petits patrons, ce fut une aubaine pour

leurs fula-fula qui bravaient le sable et atteignaient même les communes les plus reculées. Deux aspects caractérisaient ces fameux camions-bus : la vitesse et l'entassement des voyageurs qui étaient de véritables clients-marchandises. En outre, ces fourgons-bus n'avaient pas de lignes fixes. Ils étaient en permanence à la recherche des itinéraires où ils pouvaient avoir le plus de passagers possibles. Aux heures de pointe, ils étaient remplis comme un œuf et les clients serrés les uns contre les autres. Toujours aux heures de pointe, dans les arrêts bondés de monde, Les passagers se bagarraient parfois pour avoir une place. Entre eux, les fula-fula se disputaient les clients. Les receveurs ne manquaient pas d'astuces pour inciter les chauffeurs à dépasser le bus concurrent. Il fallait kokambika (empêcher) son poursuivant direct. Il n'était pas rare de voir un fourgon-bus stationner en oblique devant un autre pour le contraindre à ne partir avant lui. Cela se faisait surtout aux heures creuses où le trafic était fluide. Dans cette course effrénée aux clients, la seule solution était la vitesse. Cette tendance à vouloir rouler à tombeau ouvert provoquait de nombreux accidents. Il y avait des passagers renversés, écrasés ou simplement la porte du fula-fula bondé qui cédait sous le poids des passagers. Bien des gens montaient la peur au ventre dans ces véhicules qui avaient mauvaise réputation et qu'ils considéraient à la fois comme des cercueils roulants et de vrais engins de mort.

OTCZ, STK, SOTRAZ, André Motor

Outre les sociétés de transport en commun comme OTCZ, STK qui démarra ses activités en 1969 et plus tard SOTRAZ, il y avait surtout André Motor devenu plus tard Auto Service Zaïre dont le parc était uniquement composé de fula-fula. Pour avoir apporté une réponse au problème épineux du transport dans la capitale, son PDG André Mutambay fut décoré pour loyaux services rendus à la nation.

A la fin des années 80, la société City Train vint s'ajouter à la liste. Ses bus

étaient plutôt de grands véhicules qui tiraient une longue remorque où comme dans un wagon de train se trouvaient les passagers. Comme les fula-fula, ces camions-bus avaient des grilles dans les ouvertures pour l'aération et une porte à l'arrière. Mais à l'inverse des fula-fula, les camions-bus de City Train ne roulaient pas à vive allure. C'étaient de véritables trains à pneus et leur prix défiait toute concurrence. Dommage que le parking de cette société n'était vraiment pas garni en bus.

Notons que la société TCL était tour à tour devenue TCC, TCK puis enfin OTCZ. Il y a lieu de signaler le train urbain de l'ONATRA qui dessert une partie de la capitale avec ses deux lignes.

Kimalu malu

Au milieu des années 1970, l'équation du transport public n'étant toujours pas résolue par les autorités, apparurent les kimalu-malu. Ces camionnettes découvertes où les passagers s'entassaient dans la petite carrosserie à la merci du soleil et des caprices de la météo reliaient généralement les zones rurales au centre-ville de Kinshasa. Lentement mais sûrement, les fula-fula commencèrent à se faire rares dans les artères de Kinshasa. Les minibus et les taxis-bus les supplantèrent dans cette concurrence ardue qui les avait toujours opposés. Ne répondant peut-être plus au confort des passagers et à la modernité, un des symboles-phares de la capitale disparut définitivement de la circulation au beau milieu des années 90 non sans après avoir rempli son contrat.

En presque un demi-siècle de bons et loyaux services, ponctués par des accidents spectaculaires, des bousculades et parfois par des arrestations brutales des fraudeurs; au soleil, sous la pluie ou dans le vent, les fula-fula transportèrent des millions des Léopoldvillois puis des Kinois dans les quatre coins de la capitale.

Samuel Malonga

GÉRARD MADIATA

LE TOUT 1^{ER} CHANTEUR CONGOLAIS DE VARIÉTÉS INTERNATIONALES

Gérard Madiata est né le 18 Mai 1940 à Sona Bata dans le Kongo central et a marqué la rumba congolaise et les variétés internationales d'une empreinte indélébile. Doté d'une technique vocale exceptionnelle qui a fait son succès dans les milieux de music-hall européens. C'est dans ce domaine que Gérard Madiata a donné le meilleur de son art. A l'aise dans différents genres musicaux, il est le premier chanteur congolais de variétés internationales.

Carrière musicale

Micra Jazz

Il fait ses débuts dans l'orchestre Micra Jazz en 1957 où il chante avec des musiciens comme les guitaristes Raymond Braink, Simon Lutumba, José Magnol, Tchade, etc.

Conga Jazz

Il se distingue en 1958 comme mélodiste dans le Conga Jazz de Paul Ebengo Dewayon à travers la chanson « Lucie Botai » qui va le hisser à la tête des hit-parades de l'époque. En 1959, il fait une incursion dans l'Ok Jazz où il affine sa technique vocale.

Séjour Européen

Volant de ses propres ailes, il crée en 1959 son propre orchestre dénommé "Kongo Jazz" avec qui il fait des tournées en Afrique et en Europe et en fin du compte pour jeter son dévolu à Bruxelles. Pour parfaire son art, il s'inscrit à l'Académie royale de musique et participe concomitamment à de nombreux spectacles de music-hall à travers l'Europe. Chanteur polyglotte, Madiata chante dans plusieurs langues : le swahili, le tshiluba, le lingala, l'espagnol, l'anglais, le français, le flamand...

Son club dancing "Chez Banninga", fondé à Bruxelles, ne se désemplit pas car de nombreux amoureux de la bonne musique bruxellois en ont fait un passage obligé.

Très actif, Gérard Madiata est l'invité de plusieurs festivals entre autres le festival afro-cubain à la Havane (Cuba) et le premier festival mondial des arts nègres en 1966 à Dakar (Sénégal).

Sa maîtrise des œuvres lyriques des grands chansonniers modernes lui apporte une grande renommée internationale sans toutefois abandonner la musique de son terroir avec des chansons comme « Mono Nguiedi ».

Chanteur de charme et de spectacle, parmi ses épigones, on peut

citer Franklin Boukaka car peu des gens n'ont pu l'imiter.

Retour à Kinshasa

Il fait un come-back à Kinshasa vers les années 80 et jette ses pénates à l'hôtel Regina où les amateurs de la bonne musique affluent chaque weekend pour assister à ses concerts.

Suite à ce succès récolté, il ouvre son propre cabaret à la cité dénommé Chez Banninga agrémenté par son orchestre d'interprétation Bisengo et ce premier cité devient un sanctuaire des mélomanes congolais et étrangers.

Disparition de Madiata

Malade, Gérard Madiata est mort le 27 Juillet 1996 aux cliniques Ngaliéma à Kinshasa à l'âge de 56 ans.

Discographie

Mal connue du grand public, la discographie de Madiata contient des chansons d'anthologie comme Lucie Botai, Mono Nguiedi, Vive les 3 Z.

Herman Bangi Bayo

HOMMAGE À AIMÉ KIWAKANA

CHANTEUR TENORISTE ET INTERPRÉTATEUR DE TALENT



Yonzika, ba associées ya sopeka, amour consigné, loboko zoba, lettres anonymes, malaria plus plus etc.

Il sied de signaler que Aimé Kiedos, à part sa qualité de chanteur, il a aussi occupé le poste de secrétaire général de l'OK Jazz puis secrétaire particulier de Yorgho Franco luambo Makiadi, jusqu'à en 1989. Après la mort de Franco, sous le règne de Simaro Lutumba, il occupe les mêmes fonctions.

Avant de rejoindre l'Ok Jazz, il a presté au sein de l'orchestre d'interprétation Kossa Kossa.

Il meurt le 28 février 1992 après la tournée européenne à l'occasion de laquelle il avait sorti la chanson Malaria plus plus dans l'album Mabi héritage de Franco avec des titres tels que Mabi de Josky, Mamisa de Simaro Lutumba, Somida de Bialu Madilu.

Aimé Kiwakana, chanteur interprète, il a appris son répertoire chez le Bakolo miziki de Bowane et wendo, African Jazz de Grand kalle et autres. Il a été sélectionné comme chanteur dans l'orchestre national du Zaïre, Onaza du vivant des pionniers de la rumba congolaise tels Gérard Madiata, Franco Luambo et Grand Kalle.

2 8 février 1992- 28 février 2023, 31 ans jour pour jour depuis la disparition de l'artiste musicien Aimé kiwakana dit Kiedos du TP Ok Jazz du grand maître Franco luambo makiadi, décédé à Kinshasa suite à une courte maladie.

Aimé Kiwakana est né à Kinshasa en 1948 de l'union de papa Kiala et maman Lulembe Madeleine. Il

fait ses études primaires à l'école Sainte Marie de Lingwala et Saint Pierre dans la commune de Kinshasa. Après l'obtention de son diplôme, il enseigne dans la même école puis en 1967 il est recruté comme chanteur dans l'orchestre Bamboula de Papa Noël Nedule avec Blaise Pascal Wutamayi.

Chanteur tenoriste, auteur compositeur des plusieurs titres tels que

EJK

Sonas

PLUS DE
50 ANS DE MÉTIERS,
LEADER DANS LE SECTEUR DES ASSURANCES
EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

UNE DATE, UN ÉVÉNEMENT : 26 FÉVRIER 1977

SORTIE OFFICIELLE DE VIVA LA MUSICA : 46 ANS DÉJÀ !



Aziza, Bipoli, Kisangani Djengaka Espérant (chant), Bongo Wende (le dernier fils né, un transfuge de Stukas de Lita Bembo, Julva Liguagua (solo), Pinos (basse), Sirian (rythmique), Rigo Stars, Otis Koyo Ngonda et Patsho Star (batterie). Il devient Papa Wemba, sa résidence sera baptisée « Village Molokaï », il se fait appeler le Chef Coutumier, le Kuru Yaka, Bokulaka. C'est le début d'une carrière fulgurante. Soki Vangu, patron de l'orchestre Bella Bella, par esprit de représailles -une de ses maîtresses entretenait une relation inappropriée avec Mavuela Somo- offrira des instruments de musique à Papa Wemba.

L'orchestre de Papa Wemba a fait sa sortie officielle le 26 février 1977 au dancing club Type Ka du Seigneur Tabu Ley. C'était la naissance d'une pépinière de stars.

On ne peut comprendre l'histoire de la création de Viva La Musica, sans parler de trois formations musicales au sein desquelles Papa Wemba a évolué « Zaiko Langa Langa, Isifi Lokole et Yoka Lokole » qui furent de pépinières de talents et de fortes têtes.

Chassé d'une manière peu orthodoxe par l'impétueux Dieudonné Mbuta Mashakado, alors qu'il était chanteur dans Yoka Lokole, le micro lui fut arraché brutalement en plein concert devant un grand public, dans ce mois décembre 1976.

Jules Shungu devenu plus tard Papa Wemba lavera cet affront en créant son propre groupe Viva La Musica. Le comportement de Mbuta Mashakado cachait en réalité la rivalité d'ego et de leadership qui opposait Mavuela Somo et Jules Shungu.

La rivalité et révocation de Papa Wemba furent le début d'une implacable marée descendante de Mavuela Somo et la subordination de tous les musiciens vis-à-vis de Papa Wemba.

Humilié, Papa Wemba ne savait pas à quel saint se vouer, le défi était de taille.

N'eut été la présence de Shaggy Sharufa, une de ses meilleures amies, la détermination de Pecho Wa Ngongo et Sacré Zaza, Viva La Musica ne serait peut-être pas né.

Papa Wemba avait même songé à réintégrer Zaïko Langa-Langa ou Isifi Lokole d'Evoloko, cela n'était pas du tout du goût de ses amis et proches.

Les jeunes de Matonge (son quartier de résidence) avaient envahi sa maison, et la situation a changé de telle manière qu'il n'a même pas entrepris cette démarche. Matonge et Yolo, deux quartiers rivaux de la Commune de Kalamu qui se disputaient le leadership incarné par leurs deux stars de l'époque, Evoloko et Jules Shungu.

Papa Wemba être sous la férule d'Evoloko Lay Lay Antho serait un sacrilège, impensable pour les jeunes fanatiques et habitants de Matonge.

Sur l'insistance de ses proches (Saggy Sharufa, Sacré Zaza, Pecho Wa Ngongo, le « colonel » Jagger Lombume, Lossikiya Maneno) Papa Wemba à l'époque Jules Shungu crée son propre orchestre.

L'orchestre commença ses premières répétitions sur A 42 Kanda Kanda à Matonge, l'habitation de Wemba.

Les graines germées, le groupe prend corps avec les premiers de cordée : Jadot le Cambodgien, Petit

Papa Wemba règne en maître, le siège de l'orchestre de Papa Wemba installé au numéro A 42 de la rue Kanda Kanda éclipse ainsi le numéro 6 de la rue Wafania, à Yolo Nord, le quartier général d'Evoloko.

Viva La Musica devient un véritable phénomène sociologique qui fédèrera toutes les frustrations sociales de la jeunesse zaïroise. Des jeunes issus de quartiers défavorisés, peu scolarisés, se reconnaissent en Papa Wemba qui les valorisent, il prône la culture du self made-man, des jeunes qui ne doivent leur réussite matérielle et sociale qu'à eux-mêmes.

Dans cette société hiérarchisée socialement, qui fut le Zaïre de Mobutu, les jeunes se reconnaissent dans la sape- bien coiffé, bien parfumé- une réaction contre l'autre jeunesse minoritaire (raffinée, éduquée, bourgeoise, des fils à papa) incarnée par le président Jehrsy Jossart N'yoka Longo, leader incontesté de Zaïko Langa Langa.

Papa Wemba né le 14 juin 1949 à Lubefu dans le Kasai , est décédé à l'âge de 66 ans, le 24 avril 2016 à Abidjan en Côte d'Ivoire, en plein concert.

Jeanclaude Mombong

FOOTBALL HOMMAGE
JUST FONTAINE NOUS A QUITTÉS



La légende du football français, Just Fontaine, est décédée ce mercredi 1er mars, à l'âge de 89 ans.

Une légende du football français s'en est allée. Just Fontaine nous a quittés ce mercredi 1er mars. L'ancien attaquant de l'équipe de France était âgé de 89 ans.

En 1958, il entre dans l'histoire de la Coupe du monde en inscrivant 13 buts. Cette année-là, il termine troisième du Ballon d'Or, derrière son compatriote Raymond Kopa et Helmut Rahn.

A ce jour, il détient toujours le record du nombre de buts marqués (13) lors d'une seule et même Coupe du monde. C'était en 1958.

Sous les couleurs tricolores, Just Fontaine a inscrit 30 buts en 21 sélections entre 1953 et 1960, ce qui le place au neuvième rang des meil-



leurs buteurs de l'histoire de l'équipe de France, à égalité avec Jean-Pierre Papin. Après sa carrière de footballeur arrêtée prématurément en 1962 à l'âge de 28 ans, il devient même sélectionneur des Bleus en 1967.

Au cours de sa carrière, l'international français a remporté trois championnats de France (1956 avec l'OGC Nice, 1958, 1960 et 1962 avec le Stade de Reims), deux Coupes de France (une avec chaque club) et deux Challenges des champions (ancien nom du Trophée des cham-

pions) sous les couleurs rémoises.

Le Stade de Reims, pour lequel il a joué 152 matchs et inscrit 145 buts (1956-1962), a publié un message de condoléances sur les réseaux sociaux.

«Une étoile du football français, un buteur hors pair, un Rémois légendaire. À sa famille, à ses proches, le SDR adresse ses plus sincères condoléances».

Le PSG, club qu'il a entraîné entre 1973 et 1976, lui a également rendu hommage.

«Une pensée pour Just Fontaine. C'est un monument du football français qui nous a quittés, et un triste jour pour les amoureux du Paris Saint-Germain, un club qu'il avait mené à la première division il y a 50 ans» a écrit le club dans un tweet.

Besoccer.com